

LOU PASSADOU



Your local link



Bindeglied



"Le Trait d'Union"



2^{ème} semi-marathon du Ventoux

Le deuxième semi-marathon du Ventoux s'est déroulé le dimanche 29 juillet. Plusieurs points positifs sont à noter sur cette grande manifestation sportive :

- la fréquentation en hausse : 440 coureurs inscrits,
- une participation en hausse des coureurs étrangers et nationaux, celle des sportifs locaux étant en léger recul,
- un nouveau record établi par le vainqueur, le belge Vincent Nardoza en 1h 40mn 56s, les trois premiers ayant réalisé un temps meilleur qu'en 2011,
- la première des participantes féminines, Agnès DELEUME, a réalisé un temps de 2h 18mn assez loin du temps établi en 2011,
- la satisfaction exprimée par tous les coureurs sur l'organisation, le ravitaillement et particulièrement la convivialité.



Les organisateurs avec Yanis Bourely, 1^{er} en catégorie junior.

Les organisateurs, Commune et Racing Club de Bédoin, comme les quelques 80 personnes qui ont œuvré pour cette réussite peuvent en être fiers ! Un merci particulier aux pompiers de Bédoin et à leur chef Stéphane Rabaglia pour leur implication, ainsi qu'à Olivier Brunaud de «Team Egobike». Plusieurs Bédouinains se sont une fois de plus mesurés à notre Géant de Provence. Bravo Mesdames et Messieurs ! Yanis Bourely habitant le hameau des Bruns, est arrivé premier de sa catégorie junior en 2h33min, mais c'est garanti, il est bien parti du centre du village ! Bédoin, nous le savons tous, accueille beaucoup d'épreuves sportives organisées par des professionnels venant de différents horizons, mais il s'agit là d'une épreuve organisée par nous et chez nous et nous pouvons légitimement en être fiers.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite importante pour la renommée de Bédoin et de son tourisme sportif qui déjà dépasse largement nos frontières et même celles des pays européens.

Rendez-vous pour la troisième édition du semi-marathon le 28 juillet 2013.

Alain CONSTANT

Séjour des jeunes de Bédoin à Saint Cyr - Les Lecques



Onze jeunes, âgés de 13 à 16 ans, ont participé au quatrième séjour d'été organisé par le pôle Enfance-Jeunesse-Education, du 29 juillet au 3 août dernier, sur la commune de Saint Cyr - Les Lecques dans le Var.

Ces six journées ont permis aux participants de découvrir la côte varoise, de pratiquer le quad dans l'arrière-pays, le catamaran en rade de Toulon, le V.T.T sur l'île de Porquerolles et d'apprécier les joies du divertissement (parc d'attractions et piscine ludique) et les plaisirs de la plage.

Le groupe composé de cinq filles et six garçons a également participé à la vie quotidienne de la structure d'accueil et a rencontré d'autres jeunes présents sur le centre de vacances.

Tous, accompagnés par Lindsay, Chems et Philippe, ont passé dans un cadre agréable « d'autonomie contrôlée », quelques jours de loisirs sympathiques.

Nous invitons les intéressés à s'informer courant décembre du séjour d'hiver qui devrait être programmé la première semaine des vacances de février.

Fêtes de Bédoin

La saison estivale s'achève et avec elle le temps des fêtes votives. Elles ont connu cette année un vif succès tant en fréquentation, qu'en diversité : Années 80, Musette, Country, Variétés, Feu d'artifice etc...

Cette réussite tient d'abord à l'investissement des agents municipaux (services techniques, ASVP, administratifs) très sollicités en cette période, auxquels je tiens à adresser tous mes remerciements. Je souhaite particulièrement remercier l'Association « Ventoux Country » et la Cave des Vignerons du Mont Ventoux pour leur participation active, gage de réussite.

Les festivités de l'année prochaine devraient également être variées, même si le 15 août 2013 étant un jeudi, les soirées organisées seront moins nombreuses.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour la saison prochaine.

Aurore LOUIS

Editorial

Cet été a été marqué par plusieurs départs douloureux et trop tôt survenus dont celui d'Hélen Adam maire honoraire de Bédoin qui nous a quittés après 35 ans de vie publique bien remplie. Nous lui avons rendu hommage lors d'une cérémonie émouvante.

Cela étant, après cette saison estivale torride et riche en événements, l'automne, période de rentrée, de vendanges, de chasse, de couleurs dorées et de lumière douce s'installe progressivement.

La saison touristique a encore été cet été très active. Bédoin et le Ventoux, ses commerces, les animations culturelles, sportives et festives gardent un fort potentiel attractif. Le nouveau parking aménagé sur la route de Carpentras et plus récemment la mise à notre disposition par l'E.P.F.R., d'une partie du terrain qu'il a acquis au quartier des Ferrailles nous ont permis de mieux répondre à l'affluence en progression constante qu'entraîne le marché du lundi, même si des progrès restent à faire.

La rentrée apporte son lot d'inquiétudes avec la situation économique et sociale et tout récemment l'information suivant laquelle un permis de prospection pour la recherche d'hydrocarbures avait été déposé en 2010 sur une zone incluant le territoire de Bédoin. Nous n'en avons été informés par les pouvoirs publics que très récemment et nous resterons très vigilants sur ce dossier.

Les travaux ont repris après une incontournable interruption estivale, ceux de la mairie ainsi que l'aménagement de la colline Saint Antonin devraient s'achever vers la fin de l'année 2012. Les projets d'aménagement du rond point du stade par le Conseil Général, de construction du club house pour le tennis, et d'un local poubelle pour le lotissement du Cocadis devraient voir prochainement un début de réalisation. Le projet de caserne de pompiers qui est acquis en est au stade du lancement de la consultation des entreprises ainsi que le principe du transfert de la mini-déchetterie au-delà de son emplacement actuel, sur la route de Crillon. Ces projets et d'autres en cours d'élaboration montrent l'engagement de l'équipe municipale de Bédoin.

*Avec notre amitié,
Le Maire et le Conseil Municipal*



LE MAIRE CONVIE LES NOUVEAUX RESIDENTS A UN APERITIF DE BIENVENUE AU CENTRE CULTUREL LE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012 A 18H30

Une visite guidée du village sera organisée. Départ à 17 heures devant la mairie.
Il est demandé aux résidents de s'inscrire en mairie.

Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 69 - Septembre 2012 trimestriel

Lou Passadou

Journal municipal d'information
Mairie © 04 90 65 60 08

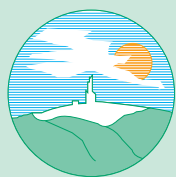
Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *Pierre COLIN*

Photos : *Mairie de Bédoin, Jean-Luc BLATIÈRE et
VENTOUX PHOTOS*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

*Ont participé à la rédaction de ce numéro : Philippe BENOIT-GONIN,
Muriel BIEOU - Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu*

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38



SOMMAIRE

Conseil municipal	4
Ils nous ont quittés	5
Les Travaux à Bédoin	6
Partenariat	7
L'avenir de notre territoire	8
Les ordures ménagères ... Toujours	9
La vie à Bédoin	10 à 12
Réserve de la biosphère	13
La Bibliothèque, La vie associative	14-15
État civil, Dates à retenir	16

SÉANCE DU 2 JUILLET 2012

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAU-DILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Brigitte COUTELEN, Émilie DUTERTRE-CHAUVIN, Gilberte LEVY-CONSTANT, Michèle MARTIN-CHAMBON, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Francis MIKOLAJCZYK à partir de la question n°2, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER,

Absents représentés : Aurore LOUIS,

Absents : Thomas CIARDELLI, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des présents.

1 - Projet de construction d'une nouvelle caserne de Sapeurs-Pompiers à Bédoin

Après la délibération prise le 28 mars 2012 concernant la mise à disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) du terrain nécessaire à la réalisation du projet, un avant-projet est en cours de réalisation avec l'équipe d'architectes désignée par le S.D.I.S. du Vaucluse. Un permis de construire sera déposé par le S.D.I.S. sur ce terrain qui est encore propriété communale. Le transfert de propriété au profit du S.D.I.S. interviendra lorsque la réalisation sera terminée et que la commune aura versé sa participation financière à la réalisation des travaux, participation évaluée actuellement à 570 000 €. Les travaux devraient débuter à la fin du 1er trimestre 2013.

2 - Contractualisation avec le Conseil Général de Vaucluse

Le Conseil Général a décidé en décembre 2011 de poursuivre sur une période triennale de 2012 à 2014 la contractualisation avec les communes pour subventionner chaque année les projets d'investissements.

Cette subvention annuelle qui s'élève pour Bédoin à 75 800 € sera affectée en 2012 aux travaux effectués pour l'aménagement et l'extension de l'Hôtel de Ville, plus particulièrement pour le financement d'une pompe à chaleur économisant l'énergie. L'affectation des subventions de 2013 et 2014 fera l'objet d'avenants annuels successifs.

3 - Fonds de concours CoVe

Depuis 2010 la CoVe a remplacé les dotations qu'elle reversait aux communes membres, soit une dotation pour l'entre-

tien de la voirie, et une dotation dite dotation de solidarité communautaire, par un versement unique sous forme de fonds de concours. Au titre de l'année 2012 Bédoin recevra de la CoVe un fonds de concours total de 150 880 € représentant les anciennes dotations (voirie et dotation de solidarité), ainsi qu'un fonds de concours exceptionnel affecté à des investissements. Ces sommes seront affectées pour une part (131 140 €) à des dépenses de fonctionnement concernant l'eau, l'électricité et le chauffage ainsi que l'entretien des bâtiments, de la voirie et du matériel roulant, et pour le solde (19 740 €) à une opération d'investissement déjà budgétée intitulée « Club House Tennis ».

4 - Décisions modificatives du budget de la Commune et du budget annexe de la Piscine et du Camping

Sur le budget communal les décisions modificatives portent :

- Sur l'opération « Club House Tennis » à laquelle est affecté comme décidé ci-dessus un montant de 19 740 € en recette provenant du fonds de concours de la CoVe, la dépense prévisionnelle étant augmentée de la même somme.
- La prévision de recette versée par l'État au titre de la dotation de solidarité rurale 2012 qui avait été estimée dans le budget à hauteur de 168 000 € nous a été en fin de compte notifiée à hauteur de 163 189 €. Le budget doit donc être rééquilibré de la différence, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement.

Concernant le budget piscine-camping les différentes modifications concernent :

- Une ouverture de crédit d'un montant de 1 125 € pour les travaux d'isolation du logement du gardien
- Une ouverture de crédit d'un montant de 1 436 € pour la création d'un accès WIFI sur la partie basse du camping
- Une ouverture de crédit d'un montant de 957 € pour l'installation d'un portail entre la buvette et l'accès à la piscine, ceci pour des raisons de sécurité.

Toutes ces dépenses sont imputées en investissement et couvertes par un virement de la section de fonctionnement (dépenses imprévues), à la section d'investissement.

Délibération approuvée à l'unanimité, M. Francis MIKOLAJCZYK ne prenant pas part au vote.

5 - Subvention exceptionnelle au Racing Club de Bédoin (R.C.B.)

Une subvention exceptionnelle de 350 € est affectée au R.C.B. pour permettre à

celui-ci d'offrir à la commune de Villes-Sur-Auzon un jeu de tee-shirts, en remerciement pour avoir mis à sa disposition son stade municipal pendant la durée des travaux du stade de Bédoin.

Délibération approuvée à l'unanimité, M. Alain Constant Président du R.C.B ne participant pas au vote.

6 - Tarif pratiqué par l'Office de Tourisme (O.T.)

Les tarifs précédemment pratiqués par l'O.T. pour la vente de publication et pour la participation aux randonnées organisées par l'O.T. sont maintenus inchangés.

Par ailleurs les anciennes cotisations d'adhésion à l'O.T. n'ont plus lieu d'être du fait de la municipalisation de celui-ci. Il convient donc de fixer un tarif pour l'inscription sur les documents promotionnels de la commune des personnes ou des structures d'accueil qui le souhaitent (commerçants, artisans, hébergeurs, campings, restaurateurs, prestataires de loisirs etc...).

Les tarifs annuels sont fixés ainsi :

- catégorie 1 commerçants et artisans 20 €
- catégorie 2 prestataires de loisirs, restaurants, hébergeurs et campings (jusqu'à 5 chambres ou 50 emplacements) 65 €
- catégorie 3 hébergeurs et campings (de 6 à 20 chambres ou de 51 à 100 emplacements de camping) 85 €
- catégorie 4 structure ayant deux activités ou deux structures (hôtels – restaurants ou 2 gîtes par exemple) 110 €
- catégorie 5 hébergeurs et campings de plus de 20 chambres ou de plus de 100 emplacements 200 €

Le tarif pour les structures extérieures à la commune est ainsi fixé :

- | | |
|--------------------|-------|
| - Catégorie 1 et 2 | 80 € |
| - Catégorie 3 | 100 € |
| - Catégorie 4 | 130 € |
| - Catégorie 5 | 230 € |

7 - Règlement intérieur de la piscine municipale

Un règlement intérieur de la piscine municipale est voté dont les objectifs essentiels sont :

- le maintien et la sécurité du règlement intérieur,
- la conservation des équipements en bon état et leur utilisation dans les meilleures conditions possibles.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Hommage à Hélen Adam



Bédoin est triste, Bédoin est en deuil, comme le sont tous ceux, famille, amis, élus, agents municipaux actuels et anciens, administrés, qui ont accompagné Hélen ADAM et lui ont rendu un dernier hommage le 5 septembre dernier.

Enfant de Bédoin, Hélen ADAM a été successivement élu municipal depuis 1977, maire en 1989, il le restera pendant 12 ans, ce qui lui valut le titre de maire honoraire. Il était depuis 2001 conseiller municipal. Il était par ailleurs Président du Syndicat Rhône Ventoux depuis 1995.

Ce sont donc 35 ans de dévouement et d'investissement dans la vie publique de la commune qu'il convient de saluer aujourd'hui.

Apprécié par ses concitoyens qui l'ont toujours manifesté lors des scrutins, (il a toujours été élu au 1er tour, et souvent dans les mieux placés), il était d'un abord facile et convivial. Son bon sens, son expérience et son pragmatisme étaient appréciés au sein du conseil municipal où il faisait preuve d'une présence assidue.

La commune lui doit notamment l'achat de terrains route de Crillon, la station d'épuration, le Centre Culturel, quelques réalisations majeures de mandats bien remplis. Au cours de nos mandats nous avons souvent débattu, parfois vivement mais avec une même préoccupation de l'avenir de Bédoin et du Ventoux, thèmes qui nous unissaient et nous rassemblaient.

Hélen était agriculteur, mais aussi un passionné du Ventoux où il pratiquait la chasse en battue au gros gibier. Il était également un « caveur » de truffes passionné, perpétuant une tradition locale pratiquée déjà par ses ancêtres.

À Antoinette, son épouse qui l'a secondé de façon discrète et soutenu pendant l'exercice de ses mandats, à Fabrice, son fils, adjoint au chef de corps des sapeurs pompiers de Bédoin qui a repris son exploitation agricole, à Florence, sa fille, à Laura, sa petite-fille et à sa famille, nous disons notre peine.

Adieu Hélen, mais ton souvenir demeure dans nos esprits, dans nos cœurs et sous les chênes de notre Ventoux.

Luc REYNARD

Remerciements de la famille

"Les familles ADAM et CAVAGNA remercient la municipalité et les employés communaux, la population de Bédoin et des hameaux environnants, les commerçants, les pompiers, Gilles Pellegrini et tous ceux qui nous ont manifesté leur soutien à l'occasion du décès d'Hélen."

Adieux à...

Maxime ROGIER nous a quittés le 25 août 2012 à l'âge de 68 ans. Agriculteur au quartier du Galinier, il fut notamment conseiller municipal à Bédoin de 1989 à 2001, président du Syndicat d'électrification rurale Ventoux Toulourenc de 1995 à 2001, membre de plusieurs organisations agricoles.

Sylvette BERNARD née BARJOL nous a quittés le 26 août 2012 à l'âge de 83 ans. Chacun se souvient de cette épicière affable active et dynamique qui durant des décennies a approvisionné son étal de beaux légumes qu'elle allait elle-même acheter aux producteurs locaux sur les marchés d'intérêt national, dès 5 heures du matin.

Gilbert BAGLIONE Peintre du Ventoux

Créateur du "Géant de Provence", le tableau monumental qui orne la salle du conseil municipal, le peintre Gilbert Baglione est décédé ce 9 août à Saint Pierre de Vassols. Il a rejoint pour l'éternité l'imaginaire intersidéral de son tableau fétiche. En 1991 un extrait de ce tableau a servi de matrice pour la conception du nouveau logo de la mairie de Bédoin. Formé aux Beaux-Arts de Toulon dont il était originaire, puis à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris, sa compagne de palette était notre Ventoux. De nombreuses expositions au Japon, au Canada, aux Etats-Unis, ...ont consacré son talent. L'Etat français, la ville de Paris, le musée de la ville de Tokyo,...ont acquis certaines de ses oeuvres.

Guy PAIROUX

LES TRAVAUX À BÉDOIN

Les travaux en cours ont progressé malgré l'interruption en août due aux vacances des entreprises.

A la mairie, l'aménagement intérieur des locaux (le « second œuvre ») est terminé. Les travaux de peinture et de décoration intérieure sont en cours. Restent l'aménagement du parvis et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, prenant en compte les exigences nouvelles de la réglementation, dont la réalisation doit être menée à bien dans le courant du 4ème trimestre.

Les travaux d'aménagement de **la colline St Antonin** se poursuivent avec la réfection de la calade sur l'accès en provenance de l'Église. Des plantations seront faites à l'automne pour végétaliser le terrain en bordure des accès bétonnés.

Les travaux de sécurisation et de sauvegarde de **la villa romaine des Bruns**, pris en charge par la CoVe sont achevés. Le site est enclos, les murs fragilisés ont été consolidés et protégés dans les règles de l'art. L'ensemble a été présenté aux élus de la CoVe, aux archéologues de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C) et Institut National de Recherches et d'Archéologie Préventives (I.N.R.A.P.), aux associations locales de préservation de l'environnement et à la presse lors d'une visite le 4 septembre. **Les élus de la CoVe doivent décider maintenant quels aménagements et mises en valeur du site doivent être entrepris pour accueillir du public.**



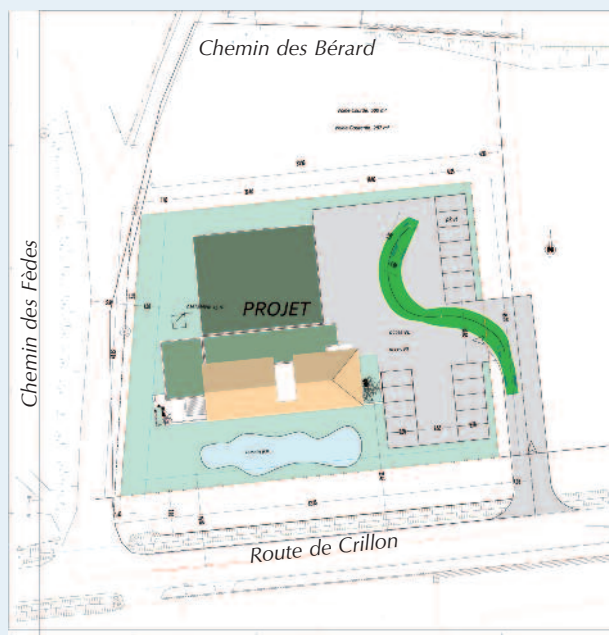
Par ailleurs une surface de 1380 mètres carrés a été cédée à la commune par Madame Joëlle Vendran, pour l'agrandissement du **cimetière de Sainte Colombe**. Nous la remercions ici ainsi que son mari pour cet acte de civisme.

Au Jas des Mélettes dans le Ventoux, le chantier de jeunes organisé par l'A.P.A.R.E, cofinancé par la Mairie et le Conseil Général, a poursuivi la rénovation commencée en 2011. Nous invitons les Bédouinains à apprécier sur ce site facilement accessible, la qualité du travail réalisé.



LES TRAVAUX À BÉDOIN

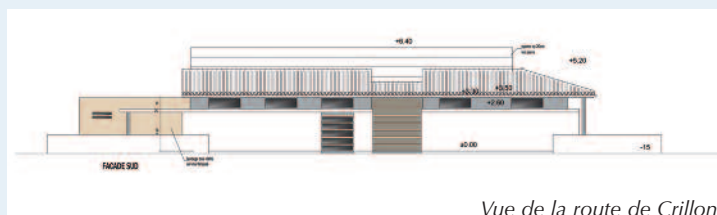
Plan de masse du projet



Le projet d'implantation de la **nouvelle caserne de pompiers** sur le terrain mis à disposition du S.D.I.S. par la commune, route de Crillon, à l'emplacement de l'actuelle mini déchetterie qui sera déplacée, avance rapidement et les travaux devraient débuter à la fin du 1er semestre 2013. Précisons que, en plus de la cession gratuite du terrain, la commune de Bédoin participe à hauteur de 50 % au financement des travaux.

Une équipe d'architectes a été choisie par le S.D.I.S et un avant-projet a été élaboré par cette équipe, en concertation avec la municipalité. Vous trouverez ci-contre l'illustration de cet avant-projet, qui prend bien en compte l'intégration du bâtiment dans son environnement paysager et la cohérence avec les futurs équipements communaux qui pourront être réalisés à proximité.

Pierre COLIN



Vue de la route de Crillon

PARTENARIAT

Partenariat entre la municipalité et le domaine des Florans pour la pratique des activités VTT et Trail dans le Ventoux

La municipalité de Bédoin souhaite structurer les activités sportives nouvelles qui se pratiquent de plus en plus fréquemment dans le Ventoux (VTT endurance, trails course à pied en montagne etc ...). L'objectif est à la fois d'accueillir les adeptes de ces sports mais aussi d'orienter, de maîtriser, et de réglementer leur pratique dans le Ventoux, zone sensible qui doit être protégée et respectée. Par ailleurs le Domaine des Florans implanté de longue date à Bédoin, projetait de mettre en place un centre permanent d'accueil pour la pratique du V.T.T et du trail.

La rencontre et la concertation étaient donc inévitables et souhaitables.

La Municipalité, intéressée par le projet des Florans, a donc dès le printemps 2012 pris contact avec ses responsables pour soutenir leur initiative et développer une dynamique locale autour de ces sports tout en valorisant et en protégeant le massif du Ventoux. Depuis mai 2012, des réunions organisées à l'initiative des Florans ont engagé la concertation avec la Mairie de Bédoin, l'O.N.F, le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux et le Conseil Général pour lancer cette dynamique. La création de sentiers balisés pour V.T.T et trail au départ du nouveau centre d'accueil des Florans - Ventoux est la 1ère étape de ce partenariat. Le balisage est en cours de réalisation pour une inauguration prévue le 15 décembre prochain aux Florans, lors d'un évènement dédié aux activités de pleine nature.

Au-delà de cette action spécifique, l'objectif du centre est également, en liaison avec l'office de tourisme municipal et les professionnels locaux (loueurs, hébergeurs, commerçants...), d'informer la clientèle désirant pratiquer ces sports sur les possibilités offertes et d'attirer leur attention sur la sécurité et le respect de l'environnement.

Depuis le printemps 2012 un travail a déjà été effectué en ce sens auprès des touristes pratiquant ce sport sur les pentes du Géant de Provence. Des partenariats ont été mis en œuvre à cette fin par le Centre des Florans : avec MTB VENTOUX et l'équipe Egobike pour la pratique du vélo et du mountain bike, et également avec Bernard Vallet, ancien meilleur grimpeur du Tour de France etc...

Sur la suggestion de la municipalité de Bédoin, le Centre des Florans s'est également entouré de spécialistes du trail.

Citons Béatrice Liaigre, directrice du centre : « Notre mission est principalement de tenir compte des besoins de l'ensemble des utilisateurs, des forces et des fragilités du massif, et de créer une concertation permanente entre tous les partenaires locaux pour pérenniser ces actions ».

Une campagne de communication à l'attention des sportifs expliquera les moyens mis à leur disposition pour pratiquer leur sport favori dans le respect de l'environnement et en bonne harmonie avec tous.

La commune continue à être présente sur ce dossier qui répond bien à son objectif d'anticiper et d'encadrer ces pratiques sportives dans le Ventoux.

Béatrice LIAIGRE et Alain CONSTANT

Hydrocarbures et gaz de schiste : inquiétude à Bédoin et dans le Vaucluse

Grande a été la surprise des élus des 46 communes concernées d'apprendre par l'intermédiaire du « collectif citoyen Vaucluse sans gaz de Schiste » qu'une **demande de permis de recherche et hydrocarbures liquides ou gazeux** avait été déposée en **novembre 2010** auprès du ministère compétent, concernant notre territoire, sous la dénomination « permis d'Auzon Bédoin ».

Cette demande concerne une zone de 650 kilomètres carrés dans un rectangle délimité par les communes de Séguret, de Brantès au Nord, l'Isle sur la Sorgue et Roussillon au Sud. Elle couvre donc tout le territoire depuis le Nord du Ventoux jusqu'au Plateau du Vaucluse (carte ci-dessous).

Le gouvernement en place depuis juin 2012 a pris l'initiative de publier sur le site du ministère toutes les demandes de permis de recherche d'hydrocarbure déposées, qu'elles aient été ou non instruites, ce qui n'était pas le cas auparavant.



Cette demande de permis **qui n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réponse** a été déposée par la Société TETHYS OIL, SARL de droit suédois. Elle porte sur **la recherche d'hydrocarbures liquides et gazeux conventionnels ou non conventionnels** (ce terme inclut les gazs de Schiste) et repose sur « la présence fortement présumée par géologie de surface » de telles substances dans le bassin sédimentaire délimité ci-dessus. Elle précise, **si le permis est accordé**, les étapes des opérations de prospection qui seraient effectuées durant les 5 années sur lesquelles porterait ce permis.

Devant ces faits, les élus et ceux de Bédoin en particulier ne peuvent que réagir et poser quelques questions, ce qu'ont fait le 3 septembre lors d'une conférence de presse Max Raspail, maire de Blauvac, vice président du Conseil Général, Alain Gabert maire de Monieux et Conseiller Régional, Luc Reynard, maire de Bédoin et Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, en présence d'autres élus.

Rien n'empêche une société privée de déposer un permis de prospection, mais est-il normal que les élus du territoire n'aient pas seulement été informés avant juillet 2012 de cette démarche ? Si ce permis doit être instruit par les services compétents, quelle concertation y aura-t-il avec les habitants du territoire, représentés par les élus, avant qu'il soit accordé ou refusé ?

Si il était accepté et que la prospection confirme la présence de réserves exploitables sur ce territoire, quelles garanties aura-t-on qu'en est exclue l'exploitation de gaz de schistes, exploitation que la Loi votée en juillet 2011 interdit compte tenu des dégâts irréversibles qu'entraîneraient les méthodes actuelles d'exploitation ?

Si une autorisation était donnée pour l'exploitation de ressources d'hydrocarbure autres que le gaz de schistes, quelles précautions seraient imposées à l'exploitant éventuel pour préserver l'environnement et comment serait prise en compte la sauvegarde de la santé et des intérêts légitimes de ses habitants ?

Ce sont quelques lourdes interrogations que chacun est en droit de se poser et auxquelles nous attendons des réponses claires.

En concertation avec les élus du Territoire et des 46 communes concernées, avec les représentants du monde agricole et notamment de l'AOC Côte du Ventoux, les gestionnaires de la Réserve de la Biosphère et les Associations de défense de l'environnement, la Municipalité de Bédoin suivra avec attention l'évolution de ce dossier.

Pierre COLIN

Cette photo vous choque ? Tant mieux, cela prouve que vous ne vous résignez pas à voir les points de collecte des ordures ménagères à Bédoin réduits à l'état de porcherie. Nous non plus !

Pourtant nous aurions pu présenter des images identiques pour la plupart des 7 ou 8 points de collecte sélective de Bédoin, sans compter quelques uns des conteneurs à ordures ménagères répartis sur tout le territoire, et ceci au mois d'août en pleine saison touristique. Quelle tristesse pour notre environnement quotidien et quelle image donnée à ceux que nous accueillons ! Alors, si nous ne nous résignons pas, qui faut-il incriminer (et chacun pense bien sûr en premier lieu à la Mairie) et surtout que faut-il pour que cela ne se renouvelle pas ?

Rappelons et répétons tout d'abord que la compétence « ramassage et traitement des ordures ménagères », et les ressources financières qui y sont liées, taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères, appartiennent intégralement et ce depuis plus de 15 ans à la Communauté d'Agglomération du Comtat Venaissin.

La commune n'a ni le droit ni les moyens de se substituer aux services compétents de la CoVe ; son rôle se limite à alerter le service concerné en cas de problème, à exercer les pouvoirs de police du maire pour faire respecter la réglementation, et, exceptionnellement, lorsque des dépôts sauvages sont faits en dehors des conteneurs, à les faire enlever et emporter à la décharge par ses services. Cela n'est plus possible lorsque ces débordements deviennent quotidiens et systématiques ce qui reviendrait à dire que la commune doit pallier en permanence les insuffisances de moyens mis en place pour le ramassage et faire supporter à tous l'incivisme de quelques uns.

Alors faut-il imputer cette situation intégralement à la CoVe ? Ce serait trop facile et peu efficace.

Bédoin bénéficie de 2 tournées hebdomadaires de collecte des ordures ménagères sur tout son territoire comme la plupart des autres communes de la CoVe, plus une troisième tournée hebdomadaire dans le village, ce qui en dehors de la période estivale et sauf évènements particuliers répond aux



besoins. Par ailleurs des conteneurs de tri sélectifs (papier cartons, verre, bouteilles plastiques ou canettes métalliques, et sur certains points – vêtements) sont répartis sur le territoire. Ces conteneurs, QUI NE SONT PAS DESTINÉS A RECEVOIR LES ORDURES MÉNAGÈRES BANALES – sont vidés non à chaque tournée de collecte d'ordures ménagères, mais en fonction de leur remplissage et avec des véhicules spéciaux.

Là se situe le problème : Bédoin voit sa population tripler ou quadrupler en pleine saison et il est évident que la fréquence de ramassage, suffisante pour une population de 3 200 habitants, ne l'est plus pour une population de plus de 10 000 habitants ! Nous avons alerté avec insistance la CoVe à ce sujet et cherchons à élaborer avec ses responsables une solution satisfaisante. **En attendant la mise en place de la collecte sélective individuelle** qui devrait être effective dans les deux ans à venir et qui réglerait le problème, il s'agirait d'accroître les fréquences de ramassage durant la pleine saison estivale. Une chose est certaine : pour inciter la population à pratiquer le tri sélectif (collectif ou individuel) il faut nécessairement mettre à la disposition des usagers les moyens indispensables pour le faire.

Reste le comportement « citoyen » – ou simplement correct – sur lequel il y a beaucoup d'efforts à faire à Bédoin.

On trouve, déposés devant les conteneurs de tri sélectif, ou ceux réservés aux ordures ménagères beaucoup d'objets, meubles, encombrants, appareils électroménagers etc... **qui n'y ont pas leur place.** Rappelons que ces objets, qui ne sont pas des déchets courants, doivent être portés en déchetterie, à Bédoin ou à Caromb ou, sur inscription préalable à la Mairie, être enlevés à domicile le 4ème jeudi de chaque mois. Enfin peut-on rappeler encore une fois qu'un emballage en carton mis non plié ou découpé dans un conteneur occupe un volume 10 à 20 fois supérieur au même carton plié ou découpé ! **Des procès verbaux ont été et seront dressés et il ne faut espérer aucune indulgence.**

Ces précisions, régulièrement répétées dans le Passadou, doivent être largement diffusées, y compris auprès des vacanciers que nous recevons.

Je sais que ces comportements ne sont pas le fait de tous mais sans doute d'une petite minorité, qui contribue à enlaidir notre village au détriment de tous. Je félicite chaleureusement tous ceux et ils sont nombreux qui font l'effort malgré les contraintes, de préserver la propreté de Bédoin et j'espère que cela nous permettra un jour pas trop lointain de mériter le qualificatif de commune propre.

Pierre COLIN

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 4 septembre pour nos écoles maternelle et élémentaire.

Cette année, en raison d'une baisse d'effectifs (-25% en 3 ans), la décision d'une fermeture de classe était arrêtée pour la maternelle avant l'été.

Pour l'école élémentaire, la perte d'effectif est moindre (-15% sur 3 ans). L'action conjuguée des parents d'élèves et de la Mairie, avait permis d'obtenir une fermeture conditionnelle. Malheureusement, le jour de la rentrée, l'effectif exigé (180) n'était pas atteint.

Mmes Christine GROUILLER pour la maternelle et Frédérique BERNARD GRANGER pour l'élémentaire ne reprendront donc pas cette année le chemin de l'école de Bédoin. En cette période de grandes difficultés économiques, ces fermetures de classes et l'impact qu'elles auront sur les emplois induits sont préoccupants pour l'équipe municipale.

L'effectif total de la maternelle est de 73 enfants. Sophie CONSTANT JUAN, directrice de la maternelle a repris son poste après son congé parental. Elle a en charge les 25 enfants de petite section, aidée par Elisabeth VALLOT. Sabine MARCHANT, aidée par Chantal ROUYER, a en charge les 21 enfants de moyenne section et Laurence BERNARD, aidée par Monique JUILLARD et Karine SERVAIS en alternance, les 27 enfants de grande section.

L'effectif total de notre école élémentaire est de 162 enfants. Les 30 CP sont répartis entre Samuelle BARTOLINI (23) et Caroline DOULIOT (7), qui assure pendant un an le remplacement de Véronique KIRKYACHARIAN (en congé formation) et accueillera également 10 CE1 sur 32, les 22 autres étant pris en charge par Sophie GAUDIN. Les 37 CE2 sont répartis entre Laurence THEOULE (27) et Frédéric MARCENAT (10) qui enseignera également à 14 des 28 CM1, les 14 autres et 9 des 35 CM2 auront pour enseignant Christophe BERNARD, également chargé de la Direction, les 26 CM2 restants étant pris en charge par Arlène MEYSTRE.

Je ne saurais parler de la rentrée scolaire sans évoquer la cantine. Nous avons la chance d'avoir une équipe qui prépare les repas sur place, avec des produits frais, alors que nombre de communes font appel à des entreprises de restauration collective. Il semble que les enfants et leurs parents apprécient la qualité des repas servis, car la fréquentation, pour la première semaine de classe, atteint la moyenne de 120 enfants par jour (75% des enfants scolarisés), dont près de 35 enfants de maternelle (46 %). Avec Stéphanie FABRE, directrice du pôle enfance jeunesse éducation, nous veillons à limiter le gaspillage, favoriser le respect des règles législatives et nutritionnelles, donner la priorité aux produits locaux et de saison, tout en gardant le souci de la découverte, de la diversité et du plaisir des enfants.

La préparation des menus est assurée par Julien BEYNET, qui a une expérience de restauration collective et Thomas DELVILLE, spécialisé en pâtisserie (tous deux sont diplômés). Hélène RODRIGUEZ, Laurence CHASTEL, Chantal CRESPIN, Chantal ROUYER, Monique JUILLARD et Elisabeth VALLOT les assistent pour le service et la surveillance.

Le mercredi, les effectifs du centre de loisirs étant plus réduits (une vingtaine d'enfants), l'équipe a du temps pour tester, faire découvrir de nouveaux plats qui pourront par la suite être proposés les jours scolaires. Une réflexion et des expériences vont être conduites en lien avec d'autres communes : penser des repas plus frais, à base de salades ou assiettes complètes, afin que les menus changent pour les périodes estivales.

A la crèche Hélène RODRIGUEZ, avec passion, prépare pour les 14 bambins, une cuisine familiale, mixte pour certains. Tout est pensé pour favoriser l'éveil de l'enfant, en accord avec le projet éducatif (découverte de saveurs nouvelles).

Les deux structures participent à l'aventure gourmande autour de l'exposition pédagogique interactive « Il était une fois des histoires de fruits et de légumes ».

Depuis la rentrée Pascale BONDURAND, chargée de mission sur le projet « Tous Consomm'acteurs » financé entre autres par l'Europe, et piloté par l'Association « Grango Escollo » nous apporte son regard de professionnelle en prévention santé. Elle intervient auprès du personnel éducatif et des agents qui assurent l'encadrement aux heures des repas, des enfants et des parents, dans un travail global de sensibilisation et d'information.

Nous voici donc au début d'une nouvelle année scolaire avec des enseignants et un personnel de surveillance et d'accompagnement compétents et dévoués, des repas savoureux et équilibrés préparés par Julien et Thomas. Nous souhaitons à nos enfants d'en tirer le meilleur profit.

Gilberte LEVY CONSTANT

Nous avons annoncé dans le numéro du Passadou de juin dernier, les nouvelles modalités de paiement des services du pôle Enfance Jeunesse Éducation (cantine, centre de loisirs et garderie).

Ce nouveau mode de fonctionnement fera l'objet d'une période de test à compter de la reprise de l'école des vacances d'automne.

Il sera présenté aux parents avant d'être mis en place effectivement au 1er janvier 2013.

Culture et vie associative



La Mairie a reconduit en 2012 pour la seconde année consécutive, la manifestation estivale des «**Ptits Pestacles**», en partenariat avec le collectif des compagnies «**Calorifère-Carlotatralala** » et Théâtre à Malice. Sept spectacles de qualité ont été proposés aux enfants à partir de 3 ans tous les lundis soirs du 9 juillet au 20 août. La fréquentation a été irrégulière, de 10 à 100 spectateurs, mais les éclats de rire et les applaudissements ont toujours accompagné ces sympathiques comédiens. Cette activité culturelle devrait se poursuivre en 2013 pour la plus grande joie des petits.

Fête d'Automne : Le samedi 15 septembre, les associations de Bédoin réunies sur la place de la République ont présenté leurs activités. Treize associations étaient présentes, nous tenons à les remercier pour leur participation : Le Tennis Club, La Maison des Jeunes et de la Culture, Racing Club Bédoin, Bédoin à Petits Points, l'Aide à domicile en milieu rural, En forme à Bédoin, Ventoux Country, Défense-Bédoin Ventoux, Les Cavaliers de la Louvière, le don du Sang, la Boule du Ventoux, Le judo club, M.T.B. Ventoux.

A l'initiative de la mairie, des stands de structures gonflables étaient installés sur la place pour la plus grande joie des petits. La journée s'est poursuivie à 17h30 par la remise de coupes aux lauréats Bédouinains des différentes compétitions sportives, par monsieur Genin président de l'Office Intercommunal des Sports et Luc Reynard, maire de Bédoin.

Le Téléthon local de Bédoin se tiendra les 6, 7 et 8 décembre prochains au centre du village. Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour contribuer ainsi à la recherche médicale et «**oser vaincre**» les maladies génétiques, mot d'ordre de cette 26ème édition nationale.

«**Le Père Noël fait son show**», après-midi festive regroupant des associations locales, afin de récolter des jouets pour les enfants sans Noël, sera reconduit courant décembre à une date qui vous sera communiquée ultérieurement par affiches chez les commerçants et par les associations qui y participent.



Semaine bleue

La Semaine Bleue se déroulera cette année du 16 au 21 octobre. Le thème en est **Vivre, vieillir et agir ensemble dans la communauté**. A Bédoin, une journée intergénérationnelle avec ateliers pratiques et ludiques autour de l'éveil des sens se déroulera à l'Oustau d'Anaïs le mardi 16 octobre de 9 heures à 17 heures. La Mairie, la maison de retraite, la MJC, la bibliothèque municipale, les enseignants et enfants de l'école élémentaire, participent à la préparation de cette journée

- Le matin atelier cuisine, atelier prévention des chutes, gardons l'équilibre, lectures croisées de fables à voix haute, atelier informatique : balade virtuelle, visite du code de la route.
- A midi repas pris en commun. Au menu apéro provençal, paella d'épeautre, gratinée aux raisins. Chacun devra apporter son assiette, son verre et ses couverts. Les inscriptions au repas peuvent se faire à Bédoin jusqu'au 10 octobre à la Maison de Retraite au 04 90 65 64 14 ou à l'Office du Tourisme de Villes sur Auzon 06 75 13 80 13 ou au Foyer Rural de Mormoiron 04 90 61 80 41 ou 06 10 03 94 64. Une participation de 5 € sera demandée à l'inscription.
- L'après-midi pétanque avec l'Association La Boule du Ventoux (n'oubliez pas d'apporter vos boules), échange débat : Alimentez votre capital santé, découvrons ensemble les jeux de société.

Nous espérons que vous participerez nombreux à cette journée ludique. Vous trouverez le programme détaillé des différentes manifestations sur les sites : www.msa-alpesvauclose.fr ou www.vauclose.fr

Gilberte LEVY CONSTANT

Chevauchée des blasons

La 26^{ème} chevauchée des blasons organisée par le Conseil Général de Vaucluse a lieu cette année dans notre canton les 29 et 30 septembre. Elle allie un cavalier et un cycliste représentants un village qui font équipe pour remporter le prestigieux blason de Vaucluse.

Ophélie Invernizzi, arrivée première en catégorie junior l'an dernier, représente à nouveau Bédoin.

Parking provisoire sur le terrain des Ferrailles, route du Ventoux

Un parking provisoire (non aménagé) a été ouvert fin août à l'entrée de Bédoin sur la route du Ventoux, le jour de marché ou à l'occasion de manifestations particulières. Il s'agit d'une partie du terrain récemment acquis par l'Etablissement Public Foncier Régional (E.P.F.R.) auprès de Madame Trousse Pierracinni, parcelle d'une superficie de 9 444 m² référencée H 1606.

L'E.P.F.R. a pour vocation d'acquérir du foncier en concertation avec les Mairies qui ont un projet d'équipement public ou de construction de logements locatifs (ou en accession à la propriété), et d'assurer le portage financier de ces opérations.



Remerciements

Madame Isabelle Ughetto, chargée de mission par la CoVe pour réaliser une étude sur le patrimoine et les savoir-faire sur tout le territoire du Mont Ventoux, remercie ici cordialement tous les habitants de Bédoin qu'elle a rencontrés qui par leur disponibilité, les prêts de documents et d'ouvrages qu'ils détenaient ont largement contribué à l'enrichissement de cette étude.

L'Agence Régional de Santé (A.R.S.)

L'Agence Régionale de Santé P.A.C.A intervient lorsque l'état d'un logement représente un danger pour la santé de ses occupants : humidité importante, infiltration, équipements sanitaires et réseaux absents ou défectueux.

Les agents de l'A.R.S. réceptionnent les plaintes et renseignent les plaignants sur les procédures à suivre pour imposer au propriétaire la réalisation des travaux.

Agence Régionale de Santé – Délégation du Vaucluse Cité administrative 1 av. du 7^{ème} Génie CS 60075 - 84918 Avignon cedex 9

A sa demande, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de Monsieur Julien AUBERT, nouveau député de la 5^{ème} circonscription du Vaucluse.

Julien AUBERT - Député de Vaucluse
 BP 70045 - 84202 CARPENTRAS Cedex
 Tél : 04.90.67.94.12 - E-mail : jaubert@assemblee-nationale.fr

Un rentrée riche en évènements à la Bibliothèque municipale

Alors que les premières nouveautés de la rentrée littéraire vous attendent sur les rayonnages, les bibliothécaires et les membres de la commission culture vous proposent un programme d'animation très varié pour célébrer l'automne.

Retrouvez déjà quelques rendez-vous réguliers :

- « **L'Heure du conte** » : les plus jeunes viendront écouter avec bonheur les premiers contes de la saison mercredi 10 octobre à 17 h, salle du Conte lu. Les séances suivantes auront lieu les mercredis 21 novembre et 19 décembre.
- « **Les goûters des parents** », qui réunissent des parents une fois par mois le mardi de 17 h à 18 h autour d'un goûter pour parler du quotidien des enfants. Un thème différent est abordé à chaque fois. La première rencontre est fixée au mardi 23 octobre à 17 h, salle du Conte lu.

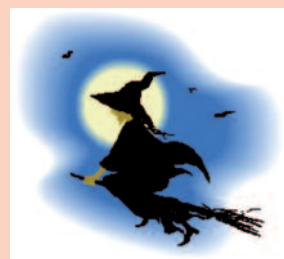
Mais également des manifestations nouvelles sont prévues :

- « **Bar des sciences** », sur le thème « Les aliments, un remède à tout ? » : vendredi 5 octobre à partir de 18h30, salle du Conte lu. Il s'agit de débattre d'un sujet de société. Cette rencontre est proposée par le réseau des bibliothèques de la CoVe en partenariat avec l'association « Les petits débrouillards ». Au cours de cette rencontre, deux spécialistes qualifiés, médecins et universitaires, participeront au débat et vous aideront à vous faire une opinion sur l'importance d'une alimentation équilibrée sur notre santé, sur la nutripévention, l'intérêt des «aliments» etc...



partenariat avec l'association « Les petits débrouillards ». Au cours de cette rencontre, deux spécialistes qualifiés, médecins et universitaires, participeront au débat et vous aideront à vous faire une opinion sur l'importance d'une alimentation équilibrée sur notre santé, sur la nutripévention, l'intérêt des «aliments» etc...

- « **Holà les sorcières !** » du 23 octobre au 3 novembre exposition, contes, ateliers, spectacle, pour plonger dans l'univers des sorcières et de leurs sortilèges...Brrrrrr ! Réservez votre début de soirée du mercredi 31 octobre. Cette animation est proposée en collaboration avec le Centre de loisirs municipal.



- « **Invitation au théâtre** », la bibliothèque vous donne rendez-vous samedi 17 novembre à 20h30, à l'auditorium, pour une représentation de « Knock ou le triomphe de la médecine » de Jules Romains par la Compagnie de l'Albatros, sur une mise en scène d'Hervé Bonzom. Une comédie grinçante sur le monde de la médecine et sur le risque de manipulation psychologique.

Ces manifestations ouvertes à tous se déroulent au Centre Culturel de Bédoin.

Rappel du fonctionnement de la bibliothèque :

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres. L'inscription, gratuite pour les Bédouinains, est nécessaire pour emprunter les livres à domicile.

Pour les vacanciers, un chèque de caution de 16 € par personne, restitué au moment du départ, leur permet d'emprunter 6 documents pour trois semaines.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h

Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

L A V I E A S S O C I A T I V E

Le don du sang

Notez la date de la prochaine collecte le 20 novembre à la salle de l'Oustau d'Anais de 15h30 à 19h30

La boule du Ventoux

D'octobre à décembre

les samedis à 14h30 – Pétanque montée 2 joueurs

les dimanches à 14h30 – Pétanque mêlée 2 joueurs ou pétanque mêlée 3 joueurs.

Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

Cette association, très présente sur Bédoin, propose toute forme d'aide à la personne à domicile pour les personnes âgées, malades ou convalescentes, garde d'enfants etc...

Tout renseignement à la mairie de Bédoin le mercredi matin de 9h30 à 12h ou par téléphone au 04.90.65.69.74.

La Maison des Jeunes et de la Culture

Après un repos estival bien mérité, La Maison des Jeunes et de la Culture est prête pour vous accueillir pour une nouvelle saison 2012/2013. Comme toujours la palette d'activités est très variée, de la culture (cours de langues), aux loisirs créatifs, en passant par les activités sportives (gym, GRS, taekwondo, danses, Hip Hop), arts plastiques (peinture, dessin, poterie) et de détente (yoga, ludothèque), à l'informatique.

Vous souhaitez vous renseigner et découvrir une activité, venez nous rencontrer au bureau de la MJC, 2^{ème} étage du centre culturel (ouvert tous les jours sauf pendant les périodes scolaires). Téléphone : 04 90 65 95 66

Courriel : mjc.bedoin@wanadoo.fr - Site : mjcbedoin.org ou www.ericbedoin.fr

La MJC vous propose de nouvelles activités :

Suite au stage de rentrée proposé par Magali, des cours d'« AERODANCE » sur des airs latino et électro sont prévus le mardi de 12h30 à 13h30. Pour le yoga Lila ouvre un créneau supplémentaire le vendredi de 16h à 17h30. Nous continuons de proposer l'anglais pour les plus jeunes, le lundi soir avec Patricia. Après une année d'interruption les cours d'italien reprennent avec Giorgio Pier le mercredi à partir de 18h. Virginie poursuit les cours de poterie et propose aux enfants des cours de dessin le mercredi à partir de 13h45. Dorothée propose aux adultes de découvrir les loisirs créatifs le mercredi à partir de 17h30. Enfin, pour les plus petits, le jardin musical reprend le mercredi matin avec Odile.

La MJC, en partenariat avec la Mairie et Cinéval, vous propose des projections tous les 15 jours à 18h15 et 21h (attention horaire d'hiver : 20h30), le vendredi au centre culturel dans la salle de l'auditorium.

Racing club Bédoïn

Le bureau du Racing Club Bédoïn est composé de 15 personnes sous la présidence d'Alain Constant. Depuis plusieurs années de nombreux passionnés viennent pratiquer leur sport favori, dès l'âge de 5 ans jusqu'à même 50 ans !

Cette saison 8 équipes seront présentes, qui évolueront dans le championnat du District Rhône Durance soit :

- 2 équipes débutants : enfants âgés de 5 à 8 ans,
- 1 équipe poussin : enfants âgés de 9 à 11 ans,
- 1 équipe benjamin : enfants âgés de 12- 13 ans,
- 1 équipe U 17 : garçon âgés de 16 à 17 ans,
- 2 équipes séniors : de 18 à 35 ans,
- 1 équipe vétérans : 35 ans et plus.

Ce qui donne environ 140 licenciés

L'équipe féminine malheureusement ne sera pas présente cette saison sauf si un groupe de filles était intéressé pour constituer une équipe.... à voir

Les responsables des équipes sont André GOS-SART, breveté d'état pour les séniors et Chems CHERAITI, breveté d'état, pour les jeunes.

Pour les inscriptions et les renseignements, Chems CHERAITI au 06.26.19.20.35 et Claude CONSTANT secrétaire au 06.03.83.45.18.



Les programmes sont disponibles à l'OT, à la mairie, sur le site et au centre culturel.

Le vendredi 12/10/2012 : 18h15 : SAMMY 2 // 21h : HOLY MOTORS.

La MJC c'est aussi l'aide aux devoirs, assurée par des bénévoles : renseignements et inscriptions à la cantine de l'école, lundi 1er octobre et mardi 2 octobre à 17h à la cantine. Ces séances sont gratuites, seule la carte d'adhésion à la MJC est obligatoire.

L'espace ERIC de Bédoïn a fait sa rentrée le 4 septembre à la salle informatique de l'espace jeunes municipal.

Les heures d'ouverture sont les suivants : Lundi : de 14h à 17h Mardi : de 14h à 16h - Mercredi : 9h à 12h Jeudi : 14h à 18h - Vendredi : 14h à 19h - Samedi : 9h à 12h

L'accès aux ordinateurs et la connexion internet sont libres moyennant une adhésion obligatoire de 10 € / an.

Un nouveau projet « E-INFORMATIC » est en cours de développement à la M.J.C. Il s'agit de mettre à la disposition du public des moyens d'information et de communication sur les services sociaux et sur la protection de l'environnement.

Ce projet est développé à la M.J.C par la commission informatique et notre animateur multimédia.

Nous poursuivons les actions réalisées les années précédentes avec la mise en place de conférences et d'ateliers d'initiation.

La MJC accentuera son engagement en faveur de l'informatique durable et continuera à favoriser la promotion des logiciels libres. Un partenariat est prévu avec Linux Ventoux ainsi qu'une action pour favoriser la réutilisation d'ordinateurs associée à GNU Linux.

Un questionnaire sur vos attentes et vos besoins est à votre disposition à l'Espace Jeunes Municipal, à la M.J.C, à la Mairie, à la Bibliothèque et à l'office du tourisme ainsi que sur notre site internet. Nous attendons vos réponses pour le 20 octobre 2012 au plus tard.

Etat Civil

BIENVENUES :

Mélissa HAFSInée le 23.07.2012
Gabin BRIFFA DELONné le 20.08.2012
Paul BERNARDné le 09.09.2012

FÉLICITATIONS :

Fabien PASCAL et Marianne TROUSSEle 23.06.2012
Thomas CIARDELLI et Alice DELBARTle 07.07.2012
Thomas VAN HERPEN et Saskia GROENle 09.08.2012
Christophe DIJOUX et Laetitia REYNAUDle 01.09.2012
Yann MIKOLAJCZYK et Caroline FORTle 01.09.2012

CONDOLÉANCES :

Robert BLANC (84 ans)le 02.08.2012
Roger DEVINE (93 ans)le 18.08.2012
Marguerite AVRILLIER (89 ans)le 12.08.2012
Maxime ROGIER (68 ans)le 25.08.2012
Sylvette BERNARD (83 ans)le 26.08.2012
Hélen ADAM (64 ans)le 02.09.2012



**SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17
ou numéro européen 112**

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237

Calendrier des gardes des médecins non disponible à ce jour.

Bienvenue à ...

Monsieur Norbert MAZET - Elevage canin et pension - La Mazetière chemin du Limon
Tél : 06.18.54.44.58

Dates à retenir

Samedi 20 octobre à 10h30 à la bibliothèque municipale, zoom sur les livres de la rentrée littéraire par M. Bonnet de la librairie de L'Horloge à Carpentras

Dimanche 21 octobre à 17h00 au centre culturel théâtre Li Gens doù Brès – Lou Pantaï de Dono Cadi de Renée Moucadel

Samedi 17 novembre à 20h30 au centre culturel théâtre « Knock ou le triomphe de la médecine » de Jules Romains par la compagnie de l' Albatros

Judi 20 décembre à 20h30 au centre culturel récital de chants de Noël par Guy Bonnet et table des desserts de Noël.

Réunion publique de présentation du dispositif «Participation citoyenne»

« Soyez un acteur clé dans la protection de votre quartier »

En partenariat avec la commune de Bédoin, la gendarmerie de Mormoiron présentera le dispositif « Participation citoyenne » destiné à prévenir les cambriolages, au cours d'une réunion publique qui se déroulera **le vendredi 26 octobre à 19 h au centre culturel.**

Essentiellement basé sur le partenariat entre les entités institutionnelles (préfecture, mairie, justice), les acteurs locaux de la sécurité (gendarmerie, mairie etc.) et la population concernée, le dispositif « Participation citoyenne » a pour objectif de :

- Renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier
- Développer l'esprit civique des administrés,
- Rassurer et protéger les personnes vulnérables
- Encourager les habitants à la réalisation d'actes de prévention élémentaires
- Constituer une chaîne d'alerte entre le référent de quartier (représentation des riverains) et les acteurs de la sécurité (gendarmerie et police municipale)
- Intensifier les contacts et les échanges de manière à démultiplier l'action de la gendarmerie

Novateur et complémentaire de la sécurité de proximité, le concept de « participation citoyenne » est axé sur la motivation et l'implication des habitants d'un ou plusieurs quartiers, particulièrement touchés par des cambriolages ou des incivilités en tout genre, afin de renforcer la préservation de leurs biens voire de leurs proches.